

ARGUMENTS DE LA LIBRE PENSÉE

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
MARS 2018 - VENTÔSE CCXXVI

6

LA SÉPARATION DES ÉGLISES & DE L'ÉTAT AUX ÉTATS-UNIS



Les Éditions de la Libre Pensée

5€

LA SÉPARATION DES ÉGLISES & DE L'ÉTAT AUX ÉTATS-UNIS



IMPRESSION



111 Rue Nicolas Louis Vauquelin, 31100 Toulouse



Mars 2018 - Ventôse CCXXVI



Illustration de couverture :
Clay Bennett's Editorial Cartoons

Introduction

par Christian Eyschen,
vice-Président de la
Libre Pensée



Les mêmes causes produisent les mêmes effets

Ce sixième numéro *d'Arguments* traite la question de la Séparation des Églises et de l'État aux USA. C'est un sujet souvent mal perçu dans notre pays et la légende veut que les États-Unis ne soient pas un pays « *laïque* ».

Comparaison n'est pas raison et ce numéro commence par tirer un bilan de ce qui est commun et aussi différent entre les États-Unis et la France pour mieux faire comprendre que les choses ne sont pas si éloignées que cela dans le domaine institutionnel.

La première Séparation des Églises et de l'État fut votée en 1789 et réalisée en 1791 par la République américaine, qui avait conquis son indépendance quelque 15 ans plus tôt. La deuxième Séparation fut adoptée en 1795 par la Convention thermidorienne en France, puis ce fut au tour du Mexique en 1857, à nouveau en France en 1871 et 1905, la Russie la connu en 1918 et la Turquie en 1937. Depuis, régulièrement des pays l'instituent, comme le Népal et la Bolivie.

La Séparation est donc une idée neuve dans le monde et c'est la moyen universel que les peuple sont trouvé pour mettre en œuvre le respect absolu de la liberté de conscience et ce quelle que soit la religion dominante dans un pays : protestante, catholique, orthodoxe, musulmane, bouddhiste, animiste.

Aux États-Unis , pays d'immigration par définition, les migrants fuient la répression contre les religions minoritaires en Europe et cherchent une terre d'asile où ils pourront vivre leur foi plus tranquillement. La Séparation des Églises et de l'État est donc conçue pour protéger les religions des possibles atteintes de l'État, alors qu'en France qui a connu des guerres de religions sanglantes, la Séparation est conçue pour protéger l'État (donc les citoyens) du cléricisme des religions. Ce sont donc les mêmes ingrédients, mais le plat n'est pas exactement le même.

S'il existe une différence en la matière entre la France et les États-Unis , ce n'est pas dans la question de la laïcité des institutions, mais dans le degré de sécularisation des sociétés, ce qui n'est pas sans rapport, mais qui ne se confond pas.

De la **Guerre d'indépendance** à la proclamation de celle-ci en 1776, puis jusqu'après la **Guerre de Sécession**, les USA connaissent une sécularisation croissante, notamment par l'apport de militants ayant combattu dans le *Printemps des peuples* en 1848 et fuyant la répression réactionnaire dans leurs pays.

Quand les USA tentent à devenir une puissance économique, politique, militaire, de par son rôle important dans la Première Guerre mondiale (1914-1918), apparaît en 1912 un mouvement politico-religieux qui porte le nom de « *fondamentalisme* » dans le protestantisme. Le Goupillon vient toujours à l'appui du Sabre.

Petit à petit, remettant en cause les acquis de liberté de la démocratie américaine, conquise de haute lutte contre l'impérialisme anglais, la Réaction va étrangler les foyers de libertés. Dans le même temps et pour les mêmes raisons, le mouvement ouvrier va être sévèrement réprimé. Si en Europe, le mouvement ouvrier, confronté à **P'Union sacrée** et à l'offensive contre la Révolution née en Russie en 1917, va prendre, de plus en plus, en charge la lutte pour les libertés démocratiques dont la Séparation des Églises et de l'État, il n'en sera pas de même aux USA.

Le capitalisme réussira à corseter la société dans le cadre de l'alternance des deux partis institutionnels (Les **Républicains** et les **Démocrates**), interdisant jusqu'à présent au mouvement ouvrier de se doter durablement d'une représentation politique indépendante au plan national. C'est pourquoi la question de la Laïcité n'est pas portée en États-Unis par le mouvement ouvrier, mais par des citoyens et des associations dont le cœur de métier est la défense de la démocratie. La **Libre Pensée** y joue un rôle historique, mais elle n'est pas liée au mouvement ouvrier comme en France et en Europe.

L'offensive du fondamentalisme protestant, à partir du début du XX^e Siècle va donc se concrétiser par toute une série de mesures tournant le dos à la Séparation (devise, prière dans les écoles, inscription sur les dollars, etc..) et les religions vont imprégner profondément la société. Ce qui fait que pareillement à la France, les institutions sont laïques, mais que la société n'est pas sécularisée au même niveau. Même si, comme le souligne **Robert Boston**, les choses avancent aussi dans cette voie. La constitution d'un lobby athée dans les élections est là pour le démontrer.

Chaque peuple, chaque nation emprunte sa propre voie, mais les combats des uns nourrissent le combat des autres. L'une des conséquences de la mondialisation est que les choses ont une tendance à s'uniformiser. C'est là toute la responsabilité historique de **l'Association internationale de la Libre Pensée**.

De grands pas en avant ont été accomplis depuis sa proclamation le 10 août 2011 à Oslo. A nous, tous ensemble, de les poursuivre, même si cela ne plaît pas à tout le monde.



Premier Amendement aux États-Unis et Loi de 1905 en France

par Christian Eyschen

A comparer la situation du point de vue de la laïcité aux USA et en France, il y a des choses qui font débat et d'autres qui ne souffrent pas de discussion. Incontestablement, la Révolution américaine est la mère de la Révolution française. Il y a une filiation indiscutable. L'enthousiasme réciproque des peuples pour d'autres peuples, par-delà l'Atlantique, prenant les armes pour combattre l'oppression et établir la démocratie est manifeste. La France a applaudi à la victoire de **Yorktown** comme les USA ont vibré à celle de **Valmy**.

Sur le Vieux Continent comme sur le Nouveau Monde, des hommes éclairés par les *Lumières* se sont emparés des idées de démocratie, de république et de liberté de conscience pour en faire des réalités matérielles. Les philosophes des *Lumières* en Europe ont montré la voie, nos peuples ont parcouru le chemin tracé. Les uns surent être Esprit, les autres furent Matière. Le philosophe allemand **Schelling** a dit : « Une fois que l'aurore est là, le soleil ne saurait manquer. Toutes les idées doivent d'abord s'être réalisées dans le domaine du savoir avant de se réaliser dans l'Histoire ».

Sur le fond, la Révolution française a été plus loin par l'irruption des masses populaires sur la scène de l'Histoire où se réglaient leurs destinées. Sur la forme, la Révolution américaine a été plus loin dans la conquête formelle des institutions de la démocratie.

Le **Premier Amendement** de la Constitution des États-Unis a formulé, en les concrétisant, les principes fondamentaux qui ont fait sortir l'Humanité de la nuit noire des anciens régimes monarchistes et cléricaux. Encore une fois, relisons le premier article du *Bill of Rights* de décembre 1791 : « *Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdira le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse ou le droit qu'à le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs* ».

En quelques mots, le programme démocratique est tracé. Il enflammera les peuples et les nations dans les siècles suivants. Il n'est ni américain ni français, il est le patrimoine de l'Humanité tout entière. Il n'y aura, dès lors, plus une révolte, plus une révolution, plus une décolonisation qui ne puisera dans ce programme les armes théoriques pour aller de l'avant et avancer dans la voie de l'émancipation intégrale.

Les formulations politiques du **Premier Amendement**, nous les retrouvons dans l'œuvre de la Révolution française, dans la **Constitution** de 1793 et dans les grandes lois de liberté de la

Troisième République. Une à une, le peuple français, en prenant le monde entier à témoin, arrachera des lois qui garantiront le droit de pétition, le droit de réunion, le suffrage universel, la liberté de presse, la liberté de constituer librement des partis et le droit intangible de constituer des organisations syndicales indépendantes pour défendre les droits des travailleurs.

La Constitution révolutionnaire française de 1793 ira encore plus loin en se terminant par son article 35, le dernier donc, proclamant comme un principe démocratique ultime : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs* ».

Chaque pas en avant d'un peuple entraîne un autre peuple à poursuivre plus loin sur le chemin. Cet article de la Constitution française de 1793 poursuivait la **Déclaration d'indépendance américaine** du 4 juillet 1776 qui proclamait que « *le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés* » et qu'en l'espèce, le contrat social n'a pas été respecté, ce qui justifiait de la part des colons le droit de rompre leur engagement, d'où la nécessité de « *rejeter un tel gouvernement* », d'où « *le devoir de renverser le gouvernement* ».

Comme le souligne l'ouvrage "**La conquête des droits de l'Homme**", édité par la Fédération française des clubs UNESCO et la **Ligue des Droits de l'Homme** : « *Ce texte montre que la résistance armée représente le stade ultime de la con-*

testation de la domination anglaise sur les treize colonies en Amérique. Ce principe du droit de résistance à l'opresseur justifiera la lutte des peuples dominés et colonisés aux XIX^e et XX^e siècles ».

Il a fallu quinze années pour aller de la **Déclaration d'indépendance américaine** de 1776 au **Bill of Rights** de 1791 ; il faudra presque un siècle entier pour parcourir le même chemin en France. 1789, 1830, 1848, 1871, 1882, 1884, 1886, 1901, 1905 sont des dates fondamentales dans l'histoire de notre pays. A chaque fois, le peuple s'est mis debout et a souvent dressé des barricades pour faire triompher ses droits et ses libertés. L'insurrection est consubstantielle à la conquête de la liberté, cela était vrai hier, c'est toujours vrai aujourd'hui.

À comparer le chemin parcouru aux USA et en France, force est de constater que les idéaux originaux furent les mêmes. Mais les résultats sont différents, parce que les histoires vécues furent différentes.

Le Premier Amendement américain et la loi française de 1905 décrètent la Séparation des Églises et de l'État. C'est indiscutable, mais les raisons et les concepts ne sont pas les mêmes. Le Nouveau Monde a été constitué par des populations qui fuyaient, notamment, la persécution des États et celles des religions dominantes. Il s'agissait alors de protéger les religions, minoritaires venant d'Europe, de l'ingérence de l'État. C'était l'affirmation de l'exigence de vouloir croire à qui on

voulait et comme on voulait en toute liberté. C'est ce qui explique qu'en Amérique du Nord, il y a à la fois la séparation et aussi une mainmise extrêmement importante du fait religieux sur la société dans tous les domaines. Les athées et les libres penseurs doivent lutter sans cesse pour défendre leur droit à l'existence en tant que citoyens.

En France, depuis **Clovis**, l'État et la société étaient sous la coupe de l'Église catholique, apostolique et romaine. De la *Renaissance* à 1905 en passant par cet événement capital que fut la *Révolution française* aux conséquences universelles, ce fut la lutte inlassable pour protéger l'État et la société de l'ingérence catholique. C'était le combat pour défaire le cléricalisme et faire triompher la liberté de conscience. Les conséquences pratiques de la Séparation française font qu'il n'y a aucune différence de traitement entre le libre penseur et le croyant. Du point de vue des institutions publiques, l'appartenance ou non à une Église ne pose aucune question et ne soulève aucun problème. Les libres penseurs sont égaux à tous les citoyens. Alors qu'aux USA et dans les pays ne connaissant pas une telle Séparation des Églises et de l'État, les athées et les libres penseurs doivent mener une véritable lutte pour faire reconnaître leurs droits en tant que tel. Mais cela n'a aucun sens en France. (...)

Examinons d'autres aspects de cette question. L'Église catholique, religion dominante en France, a combattu dès le départ la Révolution française. Celle-ci était profondément antichrétienne, indépendamment de la conscience des

acteurs de l'époque. Elle l'était sur le plan religieux comme l'a montré la tentative d'une religion de substitution par le culte de la *Raison*. Elle l'était sur le plan institutionnel par la Constitution civile du clergé. Elle l'était politiquement, le Vatican ayant partie liée avec les émigrés de Coblenze. Elle l'était aussi culturellement. Lors de la création des départements, les noms choisis sont tous des noms de lieux (fleuves, montagnes, etc.), ils ne font jamais référence à la religion. Ce n'est pas à cette époque que l'on aurait créé le département de la Seine-Saint-Denis.

Du fait de cette volonté du Vatican de rétablir l'Ancien-Régime, la question religieuse prendra une dimension essentielle et la lutte anticléricale et antireligieuse sera une donnée fondamentale de la lutte politique, économique et culturelle qui va se mener. La lutte pour la liberté de conscience prendra, au cours des décennies et jusqu'en 1905, une dimension violemment anticléricale. L'anticléricisme, c'est la laïcité, c'est-à-dire la Séparation des Églises et de l'État. Cela est distinct de la lutte antireligieuse.

Mais il fallait faire reculer l'Église catholique dans ses prétentions à régenter toujours les corps et les consciences. L'anticléricisme en France se chargera donc d'une dimension antireligieuse prononcée. Même s'il faut distinguer soigneusement la laïcité qui concerne l'État (un système politique institutionnel garantissant la neutralité de l'État, de l'École publique et des services publics) de la lutte antireligieuse qui concerne les citoyens (l'athéisme et la Libre Pensée comme

doctrines philosophiques), force est de constater que l'anticléricalisme en France s'est chargé d'une forte dimension antireligieuse.

Nous rappelons à ce propos que la position de la Libre Pensée a toujours été de revendiquer une stricte neutralité de l'État dans les questions de métaphysique, ni en faveur, ni en défaveur des religions ou de la Libre Pensée. Les institutions publiques doivent être laïques, les citoyens sont libres d'être athées ou croyants. Il y a une stricte séparation du domaine public et du domaine privé. C'est cette séparation qui garantit la liberté absolue de conscience qui est de croire ou de ne pas croire dans le domaine privé.

Il faut noter aussi que le mouvement ouvrier naissant en France, puis dans la force de l'âge, s'est emparé de la revendication démocratique de Séparation des Églises et de l'État pour pousser les choses le plus loin possible. Cet intérêt date de la révolte des *Bras-nus* au moment de la déchristianisation de 1792-1794. Au XIX^e siècle, il y eut une alliance objective entre le mouvement démocratique et le mouvement ouvrier pour faire triompher la laïcité institutionnelle. La majorité républicaine, qui voit le jour en 1877 et qui va construire l'École laïque et instituer la Séparation, a un programme concentré sur deux points : la laïcité et l'amnistie des Communards.

Cette époque fut un moment de notre histoire. Nous ne le renions nullement. Il y a eu une brève conjonction d'intérêts entre le mouvement ouvrier et le mouvement républicain. Mais toutes les

opérations menées depuis dans la phase décadente de la bourgeoisie se sont toutes heurtées à la réalité sociale. Aucune force ne pourra jamais "*transcender*" la réalité sociale que nous, libres penseurs, appelons la lutte de classes.

Beaucoup plus tard, lorsque la bourgeoisie, pour préserver ses intérêts dominants, refera mouvement vers l'alliance avec l'Église, c'est le mouvement ouvrier qui prendra totalement en charge la lutte laïque. Au début des années 1890, dans le même mouvement, l'Église catholique réactualise sa doctrine sociale avec *Rerum Novarum* pour la mettre en conformité avec le capitalisme et se "*rallie*" à la République pour faire une offre de service aux grands de ce monde de l'époque.

Après quelques hésitations, la bourgeoisie rompt avec l'exigence laïque et cela se concrétise au moment de la Première guerre mondiale, notamment par *l'Union sacrée*, c'est-à-dire au moment de l'avènement de l'impérialisme et de la fin du partage "*pacifique*" du monde. Dès lors, « *le capitalisme porte la guerre comme la nuée porte l'orage* » dira **Jean Jaurès**. Et la guerre, c'est d'abord la guerre sociale.

Le combat pour l'émancipation économique (la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme) devient consubstantiel au combat pour l'émancipation politique (l'égalité des citoyens devant la loi) et pour faire triompher la liberté absolue de conscience (la laïcité). C'est aujourd'hui, de fait, un seul et même combat, celui de l'émancipation intégrale de l'Humanité.

Aux États-Unis d'Amérique, du fait de la victoire "anticipée" concrétisée par le Premier Amendement, l'affrontement global démocratique entre les religions et l'État moderne n'a pas eu lieu. La radicalisation comme en France n'a pas eu de prise pour s'exprimer, même s'il y eut, bien sûr, des conflits importants. Il faut souligner aussi que le mouvement ouvrier aux États-Unis au cours des XIX^e et XX^e siècles s'est cependant posé les problèmes de la lutte antireligieuse, notamment contre les formes de corporatismes chrétiens qui voient le jour alors pour contrer l'essor du syndicalisme de l'**American Federation of Labor** (AFL) et du syndicalisme d'industrie (CIO). Mais, du fait de la situation politique, qui n'est pas la même qu'en France où l'action de l'Église catholique pour le retour de l'Ancien-Régime a amené la bourgeoisie triomphante à aller plus loin qu'elle ne l'aurait voulue dans la lutte contre l'Église, l'affrontement n'a pas eu lieu.

La Séparation prévue par le Premier Amendement ne se charge pas d'un contenu anticléric et encore moins antireligieux. Pour autant, une société moderne ne peut rester durablement étouffée par le religieux. Il n'y pas de démocratie véritable, s'il n'y a pas de laïcité véritable. Le développement des organisations athées et de libres penseurs montrent un début de frémissement aux USA.

Par ailleurs, le *Fondamentalisme* protestant, apparu en 1912, loin d'être le produit d'une nouvelle évangélisation, est plutôt la marque d'un recul du religieux. Le fondamentalisme, c'est la réponse

crispée à une menace et non l'essor du religieux. L'intégrisme est toujours le produit d'une crise, jamais d'une situation de développement. Il n'y a jamais d'intégrisme quand la société est entièrement sous la coupe du religieux, car alors la religion embrasse toute la société.

Les États-Unis sont marqués par une véritable contradiction. La Séparation existe et pourtant elle ne se manifeste que faiblement. C'est pourquoi on ne peut pas parler d'un pays où la laïcité existerait véritablement, mais, comme avait dit **Galilée**, « *Et pourtant, elle tourne* », car la Séparation existe. Les différents démêlés judiciaires où des organisations athées et des citoyens libres penseurs, s'appuyant sur le *Premier Amendement*, obtiennent des décisions de justice affirmant la Séparation, montrent une réalité aujourd'hui. Cela ne suffit pas au triomphe final, mais s'il y a des bases juridiques pour le combat laïque, c'est qu'il y a des éléments politiques incontestables de Séparation. « *L'Humanité ne se pose jamais que les seules questions qu'elle peut résoudre* », disait **Marx**.

Il y a des différences, il y a des ressemblances en France et aux USA. De ce point de vue, le combat que mène la Libre Pensée française pour se saisir de la *loi de 1905* en utilisant les tribunaux administratifs, souvent avec succès, pour faire condamner les collectivités publiques qui subventionnent les visites du pape ou pour dénoncer les subventions aux associations religieuses est de même nature que celui des organisations athées et de libre pensée en Amérique du Nord

pour faire respecter le *Premier Amendement*. Le combat juridique est d'abord et avant tout un combat politique pour nous, des deux côtés de l'Atlantique, pour faire triompher le principe de Séparation des Églises et de l'État.



La question de la laïcité se pose aussi aux USA comme une conquête démocratique à élargir et à instituer de manière complète. De façon beaucoup plus importante qu'en France où le socle fondamental reste la Séparation, même s'il y a des remises en cause évidentes, il y a aux USA une double culture et une double législation. L'une, de séparation et l'autre, de cléricisme étouffant. Ce double aspect est manifeste sur les billets de un dollar. A gauche, le triangle maçonnique avec le delta lumineux et la formule "*Pour un ordre séculier*" (c'est-à-dire une société laïque) et au milieu la devise "*In God we trust*" qui, rappelons-le, n'est pas la devise traditionnelle des États-Unis qui était "*E pluribus*

unum" (plusieurs font un) manifestant ainsi l'unité du corps social au sens de **Rousseau** et qui impose d'écarter la question religieuse qui ne peut que diviser.

Cette devise, "*In God we trust*", n'est devenue officielle que dans les années 1950 avec le triomphe du maccarthysme. Il ne faut pas confondre l'arbre et la forêt, pas plus que l'histoire et l'événement.

Quand il y a deux cultures aussi différentes et contradictoires, il y en a une de trop. La confrontation aura donc lieu tôt ou tard sous les formes que décidera le peuple américain, mais nous sommes persuadés qu'elle aura lieu. Le mouvement ouvrier, qui tente de résister et qui commence à chercher une forme de représentation politique, ne pourra se désintéresser de ce problème. Car la question religieuse n'est pas une question de croyance, c'est une question sociale et politique. Les religions monothéistes sont toutes pour le maintien de l'oppression sociale et le mouvement ouvrier ne peut donc que lutter contre. L'absence du mouvement ouvrier américain dans le combat laïque, dans cette perspective historique, ne peut dès lors qu'être provisoire. Même s'il peut y avoir des situations provisoires qui durent parfois longtemps. (...)

La question de la Séparation des Églises et de l'État est une revendication démocratique fondamentale. Aucun peuple, aucune révolution n'ont pu faire l'économie de cette discussion et de ce problème. Comment ne pas constater que les ré-

volutions américaine, française, mexicaine, russe, de 1776 à 1918 se sont toujours confrontées à cette question ?

Comment ne pas constater que, sous des formes différentes, à des époques différentes, **Thomas Jefferson**, **Ferdinand Buisson**, **Emiliano Zapata** et **Vladimir Illich Oulianov** dit **Lénine** ont emprunté les mêmes voies pour affirmer la Séparation des Églises et de l'État? Il ne saurait y avoir de démocratie véritable sans laïcité institutionnelle.

Nous vivons sous la férule de ce que l'on appelle la mondialisation. Dès lors, plus personne ne peut penser raisonnablement qu'il peut défendre ses droits et intérêts, seul et contre tous. La question de la lutte pour la Séparation des Églises et des États devient une question qui se pose sur l'arène mondiale, parce que toutes les questions fondamentales ne peuvent se penser et se régler que sur un plan international.

(...) Réunir dans une même structure internationale ceux qui ont pensé la Séparation (les États-Unis d'Amérique) et ceux qui l'ont réalisé le plus complètement possible (la France) est un gage de succès. Se détourner de cette exigence de travail en commun serait tourner le dos à un véritable combat efficace. La laïcité ne se décline pas partout de la même manière du fait des situations différentes dans chaque pays, mais partout elle impose que l'objectif fondamental soit la Séparation effective des Églises et des États.

Comment ne serait-il pas possible d'agir ensemble alors que sur tous les continents, dans tous les pays, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes ? Les religions sont les adversaires résolus de la démocratie et de la liberté de conscience. Partout, qu'elles s'appellent catholicisme, protestantisme, orthodoxie, judaïsme, islam ou hindouisme, elles veulent imposer leurs dogmes et leurs obscurantismes.

(...) Défendre la laïcité partout où elle existe, la conquérir partout où elle n'est pas instituée, voilà notre combat. Et il n'est pas seulement européen, il est aussi mondial. Il ne peut y avoir de démocratie durable sans paix civile. La Séparation des Églises et de l'État est une des conditions nécessaires pour instaurer une véritable concorde entre tous, dans chaque peuple et entre chaque peuple.

(...) Nous voulons la Séparation totale des Églises et des États qui, seule, garantit des droits égaux pour tous. Nous refusons l'apartheid philosophique avec un "*développement séparé*" pour nous et les croyants. Nous combattons pour l'égalité absolue qui impose la laïcité de l'École publique et de l'État. Que nous importe de toucher des subsides publics comme les Églises, nous voulons la liberté totale garantie par la neutralité métaphysique des États.

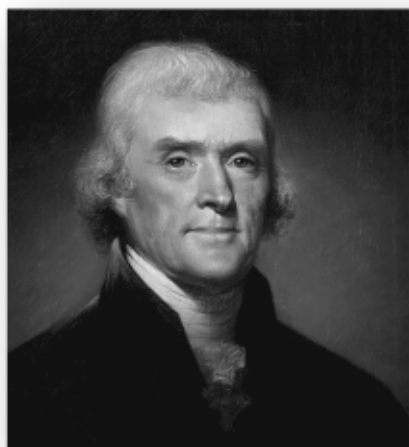
(Extraits de la communication du Secrétaire général de la Fédération nationale de la Libre Pensée lors du colloque international « *1802-2002 : l'héritage universel de Thomas Jefferson, actualité de la Séparation des Églises et de l'État* » tenu à la Sorbonne, Paris, les 28 et 29 septembre 2002.)

*1802 : Lettre du Président
Thomas Jefferson
sur les relations
entre les religions et l'État*

« À Messieurs Nehemiah Dodge,
Ephraim Robbins, et Stephen S. Nel-
son, membres du Conseil de la com-
munauté baptiste de Danbury dans
l'État du Connecticut.

Messieurs,

Vos sentiments dévoués d'estime et de faveur que vous avez la bonté de me témoigner, de la part de la communauté baptiste de Danbury, me procurent la plus grande satisfaction. Mes obligations imposent que je m'engage avec foi et zèle à la recherche des intérêts de mes électeurs, et leur conviction que je m'y emploie fidèlement est à la



mesure de mon plaisir grandissant à m'en acquitter.

Je crois comme vous que la religion est une affaire intime entre l'homme et son Dieu, que l'homme n'a de comptes à rendre à nul autre pour sa foi ou sa pratique, et que le pouvoir législatif d'un gouvernement n'atteint que les actes, et non les opinions, et je rends un suprême hommage à l'ensemble du peuple américain pour cette loi statuant que leur corps législatif ne doit promulguer « aucune loi à l'endroit d'une institution religieuse, ni en interdire le libre exercice », érigeant ainsi un mur de séparation entre l'Église et l'État. Je souscris à l'expression de la volonté souveraine de la nation au nom d'obligations morales, et j'entends voir avec une sincère satisfaction l'évolution de ces opinions qui tendent à rendre à l'homme ses droits naturels, car je suis persuadé que ses droits naturels ne s'opposent point à ses obligations sociales.

Je vous transmets en retour des prières attentionnées afin que notre père et créateur vous protège et vous bénisse, et vous prie d'agréer Messieurs, ainsi que votre communauté religieuse, l'assurance de mes sentiments respectueux et estimés.

Thomas Jefferson, 1^{er} janvier 1802 »

(Library of Congress, www.loc.gov/loc/lcib/9806/danpre.html)

Ce que la Cour Suprême a statué sur la religion dans les écoles publiques et pourquoi

par Robert Boston

La **Cour Suprême des États-Unis**, depuis maintenant six décennies, a été confrontée à la place de la religion dans l'éducation publique. Au risque d'une simplification exagérée, la Cour Suprême a souvent tendu vers l'abrogation des programmes d'activité religieuse, commanditée ou coercitive, dans les écoles, tout en protégeant le droit individuel des élèves et étudiants à s'engager dans la prière et autres activités religieuses volontaires, sans perturber les cours. Voici un résumé des décisions concernant la religion dans les écoles pu-



Rob Boston intervenant au colloque de l'IRELPA en 2010

bliques avec des extraits des avis majoritaires :

• **McCollum v. Board of Education (1948)** :

Par une décision, à 8 voix contre 1, la Cour Suprême a mis fin à un programme d'instruction religieuse sur le "*temps libéré*" des écoles publiques de Champaign, Illinois, parce que les cours, cléricallement orientés, violaient la Séparation des Églises et de l'État. Le juge **Hugo L. Black** écrivait : « *Le Premier Amendement repose sur le préalable que la religion et le gouvernement peuvent d'autant mieux œuvrer pour atteindre leurs objectifs élevés si chacun est laissé libre de l'autre dans sa sphère respective.... Sont ici non seulement en cause les bâtiments scolaires, financés par les fonds publics, utilisés pour la diffusion des doctrines religieuses. L'Etat apporte également une aide inestimable à des groupes religieux, parce qu'il participe à fournir des élèves pour leurs classes religieuses par l'utilisation de la scolarisation publique obligatoire. Ceci n'est pas séparation de l'Église et de l'État.* »

• **Zorach v. Clauson (1952)** :

Ici, la Cour, statuant à 6 contre 3, a confirmé un programme sur le "*temps libéré*" à New York City permettant à des élèves de quitter l'école pendant la journée pour un cours d'instruction religieuse, hors du site. Le juge **William O. Douglas** a écrit : « *Nul n'est forcé d'aller aux cours d'instruction religieuse et aucun exercice ou cours religieux n'est délivré dans les salles de classe des écoles d'État. (...) Tout élève est laissé libre, quant à la manière ou au moment pour ses dévotions religieuses, si tel.... Si, en fait la coercition était employée, si on établissait*

que un ou plusieurs professeurs excipaient de leur fonction pour persuader ou forcer des étudiants à suivre l'instruction religieuse, un cas complètement différent se serait présenté. »

• **Engel v. Vitale (1962)** :

Dans une décision 6-1, la Cour Suprême a cassé une loi de l'Etat de New York qui demandait aux élèves de réciter une prière composée par des responsables éducatifs. Le Juge **Hugo Black** écrivant : « *quand la puissance, le prestige et l'aide financière du gouvernement est placée derrière une croyance religieuse particulière, la pression coercitive indirecte sur des minorités religieuses de se conformer à la religion officielle est totale. Mais les buts, à la base de la clause d'Établissement, vont beaucoup plus loin que cela. Son premier et plus immédiat objectif repose sur la croyance qu'une union du gouvernement et de la religion tend à détruire le gouvernement et à dégrader la religion... La clause d'Établissement se dresse ainsi comme expression de principe de la part des **Fondateurs de notre Constitution** que la religion est trop personnelle, trop sacrée, trop sainte, pour permettre sa "profanation" par un magistrat civil. »*

• **Abbington Township School District v. Schempp (1963)** :

Cet arrêt, pris à 8 contre 1, a mis fin à la prière et la lecture de la *Bible* dans les écoles publiques de Pennsylvanie. Le Juge **Tom Clark** observait : « *La place de la religion dans notre société est exaltante, par une longue tradition la reliant au foyer, à l'église*

et à la citadelle inviolable du cœur et de l'esprit de chacun. Nous avons été amenés à reconnaître par une amère expérience qu'il n'est pas dans les prérogatives de l'État d'envahir cette citadelle, que son but ou effet soit de faciliter ou de s'opposer. Dans le rapport entre l'homme et la religion, l'État est fermement assujéti à une position de neutralité. »

• **Epperson v. Arkansas (1968)** :

Dans cet arrêt unanime, la Cour a invalidé une décision de l'Arkansas, religieusement motivée, interdisant l'enseignement de l'évolution dans les établissements secondaires et les universités publiques de l'État. Le juge **Abe Fortas** notait : « *Dans le cas présent, il ne fait aucun doute que l'Arkansas a cherché à empêcher ses professeurs de discuter la **théorie de l'Évolution** parce qu'elle est contraire à la croyance de certains que le **Livre de la Genèse** doit être la source exclusive quant à l'origine de l'homme (...)* La loi de l'Arkansas ne peut pas être défendue comme acte de neutralité religieuse. L'Arkansas n'a pas cherché à exciser des programmes de ses écoles et universités tout examen sur l'origine de l'Homme. La loi s'est limitée à une tentative de liquider une théorie particulière en raison de son conflit supposé avec la lecture biblique littérale. Simplement, la loi est contraire au mandat du **Premier**, et en violation du **Quatorzième amendement** à la Constitution. »

• **Stone v. Graham (1980)** :

Cette décision à 5 contre 4, non signée *per Curiam* (par la Cour), a abrogé une loi du Kentucky exigeant l'affichage des *Dix Commandements* dans les

salles de classe des écoles publiques. La Cour observait : « *Ce n'est pas un cas dans lequel les **Dix Commandements** seraient intégrés dans le programme d'études, où la **Bible** pourrait constitutionnellement être employée dans une étude appropriée de l'histoire, de la civilisation, de l'éthique, de la religion comparative. L'affichage des textes religieux sur le mur ne remplit aucunement une telle fonction éducative (...) Aussi souhaitable que ceci puisse être en tant que question de croyance privée, ceci ne peut être un objectif public d'État sous la Clause d'Établissement.* »

• **Wallace v. Jaffree (1985)** :

Dans cette décision (6-3), la Haute Cour a infirmé une loi de l'Alabama qui requérait que les écoles publiques de l'État réservent un temps quotidien pour la méditation ou la prière silencieuse. Le juge **John Paul Stevens** relevait que : « *Juste comme le droit de parler et le droit de s'abstenir de parler sont les composants complémentaires d'un plus large concept de liberté individuelle de pensée, la liberté de l'individu de choisir sa propre foi est la contrepartie de son droit de s'abstenir d'endosser la foi majoritaire. A un moment, on pensait que ce droit proscrivait uniquement la préférence d'une religion chrétienne au-dessus des autres, mais qu'il n'exigerait pas le respect égal pour la conscience de l'infidèle, de l'athée, ou pour le fidèle d'une foi non chrétienne, tels que l'Islam ou le judaïsme. Mais quand ce principe fondamental a été examiné dans le creuset du litige, la Cour a clairement conclu que la liberté individuelle de conscience, protégée par le **Premier Amendement**, embrasse le droit de choisir*

telle ou telle religion ou de n'en choisir aucune. »

• **Edwards v. Aguillard (1987)** :

Par un vote 7-2, la Cour Suprême a cassé une loi de la Louisiane qui exigeait « *un traitement équilibré* » entre évolution et créationnisme dans les écoles publiques. Le Juge **William J. Brennan** a écrit : « *Dans ce cas-ci, le but de la loi **Creationism Act** était de restructurer le programme d'études scientifiques pour se conformer à un point de vue religieux particulier (...)* La Clause d'Établissement, cependant, « *interdit aussi bien la préférence d'une doctrine religieuse ou la prohibition d'une théorie considérée comme antagonique à un dogme particulier* ». *Puisque le but premier du Creationism Act est de mettre en exergue une croyance religieuse particulière, la loi soutient une religion en violation du Premier Amendement.* »

• **Westside Community Board of Education v. Mergens (1990)**:

Par un arrêt (8-1), dans une affaire du Nebraska, la Cour a confirmé une loi fédérale demandant aux écoles secondaires publiques de laisser les élèves membres d'associations religieuses se réunir dans l'établissement, au même titre que d'autres clubs. La Juge **Sandra Day O'Connor** a écrit : « *Bien qu'une école ne puisse pas elle-même diriger une association religieuse universitaire, une école qui permet à un club religieux, à l'initiative ou dirigé par des étudiants, de se réunir après les cours, juste comme elle permet à n'importe quel autre groupe d'étudiants de le faire, ne donne pas un message d'approbation d'État ou de soutien à une religion particulière.* »

• **Lee v. Weisman (1992)** :

Dans cette décision à 5-4, la Cour Suprême a élargi le champ de ses arrêts des années 1960 sur la prière à l'école pour y inclure des cérémonies de remise de diplômes dans les établissements publics. Dans un cas du Rhode Island, la majorité a statué que la prière officielle chaque matin à l'ouverture des cours était anticonstitutionnelle. Le Juge **Anthony M. Kennedy** observait : « *Les clauses de Religion du Premier Amendement signifient que la croyance et l'expression religieuses sont trop précieuses pour être proscrites ou prescrites par l'État. La conception de la Constitution est que la pérennité et la transmission de la croyance religieuse et du culte est une responsabilité et un choix liés à la sphère privée, qui elle-même est libre de poursuivre cette mission... La Constitution interdit à l'État d'exiger la conformité religieuse à un étudiant comme prix pour assister à sa propre remise de diplômes.* »

• **Santa Fe independant School District v. Doe (2000)**:

Statuant par 6-3, la Cour a réfuté la politique d'un secteur scolaire public du Texas permettant à des étudiants de voter sur l'opportunité d'une prière lue au micro au coup d'envoi de parties de football. Le juge **John Paul Stevens** notant que « *la livraison d'un tel message – par le système de sonorisation public de l'école, par un annonceur représentant le corps étudiant, sous l'autorité scolaire, et conformément à une politique d'établissement qui explicitement et implicitement encourage la prière publique - n'est pas correctement caractérisée comme "discours privé".* »

• Good News Club v. Milford Central School (2001):

La Cour, décidant à 6 contre 3, a soutenu qu'une école primaire publique à New York doit permettre à un club religieux évangélique bénévole de se réunir à la fin de la journée scolaire si d'autres groupes sont autorisés à utiliser les locaux scolaires. La majorité a rejeté l'argument que la présence du club pourrait amener des élèves à se sentir contraints de participer aux activités religieuses. Le Juge **Clarence Thomas** écrit : « *C'est aux parents de choisir si leurs enfants assisteront aux réunions du **Good News club**. Puisque les enfants ne peuvent y assister sans la permission de leurs parents, ils ne peuvent donc être considérés comme contraints de s'engager dans les activités religieuses du club (...)* ».

(Dans *l'Idée Libre* n°282, septembre 2008)



Le rôle des mouvements théocratiques aux États-Unis

par Robert Boston



Il est généralement admis que les États-Unis sont à l'origine de la Séparation des Églises et de l'État. Cela fut possible pour deux raisons : tout d'abord, nos fondateurs, des hommes comme **Thomas Jefferson** et **James Madison**, furent des observateurs attentifs de l'Histoire. Avertis des problèmes que les rapports étroits entre les Églises et l'État avaient engendrés en Europe, ils souhaitèrent les éviter lors de la création de cette nouvelle nation.

Deuxièmement, nous avons connu des exemples de grande intolérance sur nos propres terres pendant la

colonisation européenne de l'Amérique du Nord. Quelques exemples suffiront :

- **Roger Williams**, un ministre du culte iconoclaste, fut expulsé du Massachusetts puritain en 1635 à cause de ses convictions religieuses, considérées comme "*nouvelles et dangereuses*" par l'État. Il s'exila au sud et fonda une nouvelle colonie, le Rhode Island.
- En 1660, **Mary Dyer**, une quaker, revint au Massachusetts, bien qu'elle en fût expulsée pour ses opinions religieuses. Elle et trois autres quakers furent arrêtés et pendus sur la place de Boston.
- Beaucoup de colonies américaines interdisaient aux non-protestants l'accès à des fonctions officielles. Dans certains cas, afin d'obtenir le poste, vous deviez jurer croire au Ciel, à l'Enfer et à la Trinité.
- Les lois de Virginie exigeaient que tout blasphémateur ait la langue transpercée. Il était illégal de prêcher publiquement des religions non-anglicanes. Jeune homme, James Madison vit des prédicateurs baptistes emprisonnés pour leur prédication publique. Il en fut révolté.

Une Constitution laïque

Le **Premier Amendement** américain, qui est à l'origine de la Séparation des Églises et de l'État, fut écrit pour mettre fin à ces exemples d'intolérance et de religion d'État. Des hommes tels **Jefferson** et **Madison** (ainsi que leurs alliés dans le clergé dissident) furent les témoins de nombreuses aberrations

dues à l'alliance entre l'Église et l'État.

L'une des personnalités les plus intéressantes (mais oubliée) de cette période fut un ministre baptiste appelé **John Leland**. Leland, ami personnel de Jefferson, était un ardent défenseur de la séparation de l'Église et de l'État. En fait, Leland tient une place spéciale dans notre Histoire : il aida à cette séparation dans trois États : en Virginie, avec Jefferson et Madison, puis dans le Massachusetts, où il aida à la libéralisation des lois, et enfin dans le Connecticut où il participa aux efforts pour séparer l'Église de l'État. Leland était un chrétien dévot. Pourtant il était convaincu que l'alliance de l'Église et de l'État opprimait les peuples. Il prôna même le droit de ne pas croire - un concept assez radical au XVIII^e siècle.

Voici un de mes passages préférés de John Leland :
« La conformité des sentiments en matière de religion est-elle essentielle au bonheur du gouvernement civil ? Absolument pas. Le gouvernement n'a pas plus à faire des opinions religieuses de ses citoyens qu'il ne se préoccupe des principes des mathématiques. Laisser chaque homme parler librement sans crainte - maintenir les principes auxquels il croit - pratiquer selon sa propre foi, croire en un Dieu, trois dieux, aucun Dieu, ou vingt dieux ; et laisser le gouvernement le protéger... Quand chaque homme a cette liberté que peut-il souhaiter de plus ? Un homme libéral n'attend rien de plus d'un gouvernement. »

La manière dont les États-Unis ont acquis leur liberté religieuse est bien connue et je ne rentrerai pas

dans les détails ici. Ce fut un accomplissement, et cela a tout à fait bien fonctionné. Le degré de diversité religieuse et d'harmonie interconfessionnelle aux États-Unis le prouve. Mais tout le monde n'est pas de cet avis. Il y a toujours eu dans notre pays des personnes et des organisations qui ne soutiennent pas l'œuvre de nos **Pères Fondateurs**. La Séparation des Églises et de l'État est un concept important - certains chercheurs l'ont appelé le plus grand cadeau de l'Amérique au monde - mais elle a toujours eu ses adversaires, même dans notre propre nation.

De telles personnes et de telles forces sont toujours parmi nous aujourd'hui, et cela m'attriste de dire qu'à la lumière des récents changements politiques aux États-Unis, elles seront plus puissantes que jamais l'année prochaine. Ces forces - nous les appelons aux États-Unis la « *Droite Religieuse* » ou encore la "*droite*" indiquant leur position dans la classe politique, - voient leur puissance aller et venir. En ce moment, elles sont en pleine croissance.

Contrairement à ce que certains pensent, ces forces ne sont pas apparues brusquement ces derniers temps. Certains intellectuels américains aiment à penser que la *Droite Religieuse* date de 1980, quand **Ronald Reagan** a battu **Jimmy Carter** avec l'aide de nombreux chrétiens conservateurs. En effet, cette élection fut un moment décisif, mais le mouvement religieux qui a aidé Reagan était simplement une manifestation moderne de cette *Droite Religieuse*. Nous avons déjà vu ce mouvement précédemment dans notre histoire.

Vous devez savoir que la **Constitution américaine** est laïque, c'est-à-dire qu'il n'y est fait mention d'aucun dieu. Hélas, nombre d'Américains n'en savent rien, mais c'est ainsi. Le document ne contient aucune invocation à une puissance supérieure et mentionne la Séparation des Églises et de l'État, concept codifié dans le **Premier Amendement** de notre Déclaration des Droits, le *Bill of Rights*. En outre, dans une clause séparée de la Constitution, dans l'article VI, on peut lire que personne ne peut se voir refuser le droit d'obtenir un poste dans l'administration publique au niveau fédéral pour des raisons de croyance ou non en Dieu.

Ces dispositions contredisent clairement la position selon laquelle l'Amérique a été fondée pour être « *une nation chrétienne* ». Cela fut le désir de nos fondateurs, notre Constitution en témoigne. Et elle ne s'arrête pas là, puisqu'elle assure le droit à l'emploi dans l'administration publique à chacun, aux chrétiens et aux non-chrétiens, aux croyants et aux non-croyants.

La réaction à l'œuvre

Cela a toujours offensé certains Américains. Ils ont attaqué la Constitution après qu'elle ait été ratifiée, et ils ont attaqué le *Bill of Rights* dix ans après, de la même manière. Ils croyaient que notre nation ne pourrait survivre si nous ne basions pas explicitement notre gouvernement sur le christianisme. Mais notre gouvernement a survécu. Naturellement, nous avons été confrontés aux difficultés - toutes les nations le sont. Les États-Unis ont fait face à leur plus grand test pendant la **Guerre de Sécession**, et cer-

tains pasteurs arguaient que ce conflit sanglant, qui opposait des Américains à d'autres Américains, était une punition de Dieu. Mais nous avons survécu à cette guerre, et même si, depuis, notre pays a traversé des périodes sombres, notre survie n'a jamais sérieusement été remise en doute.

Toutefois, certains ont continué à proclamer que la nation serait déchirée nous ne reconnaissons pas officiellement **Dieu** et/ou **Jésus-Christ**. En 1874, un groupe de pasteurs conservateurs persuada le Congrès de voter un nouveau préambule à la Constitution qui aurait explicitement reconnu Dieu, Jésus et le christianisme dans la Constitution américaine. Cette mesure fut présentée au Congrès, mais ne passa pas.

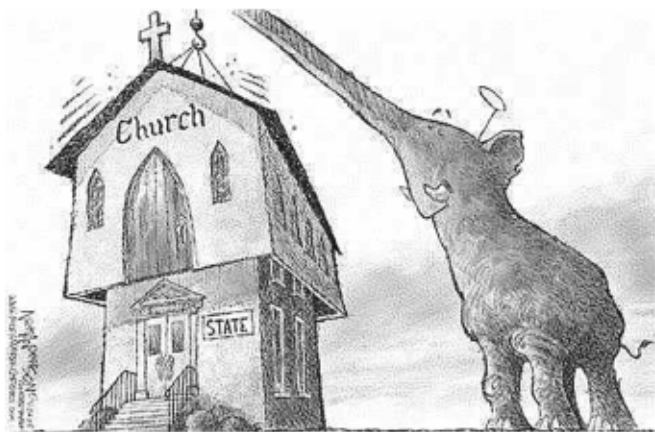
Dans l'ère moderne, les forces qui cherchent à lier leur religion au gouvernement sont les plus actives pendant les périodes de grand changement social. Elles ont pris de l'ampleur dans les années 1960, quand nos États sudistes ont été contraints de cesser de traiter les Noirs en citoyens de seconde zone en leur accordant le droit de vote. Ces forces ont pris de l'ampleur dans les années 1970, quand les droits des femmes prirent forme. Elles ont gagné plus de forces au début des années 1980, moment de grand bouleversement économique. Peu de temps après cela, les homosexuels et les lesbiennes ont commencé à revendiquer leurs droits, et de nouveau les mouvements de réaction et de régression se sont renforcés. Dans les années 1990 et 2000, nous avons vu le visage démographique de l'Amérique changer. Du fait de la croissance de l'immigration - légale et illégale -, nombre de non-chrétiens arri-

vaient dans notre pays et les forces de la théocratie ont alors réaffirmé que notre Nation exigeait d'embrasser la religion chrétienne.

En même temps, d'autres tendances émergeaient. L'Amérique devenait culturellement (sinon légalement) plus séculière. Le nombre d'Américains déclarant se rendre à l'église diminuait régulièrement. Les gens ont commencé à explorer la spiritualité en dehors des confins des Églises. De plus en plus de gens se sont montrés publiquement sceptiques face à la religion organisée. Tout cela préoccupa considérablement la *Droite Religieuse* et sa réaction fut d'attaquer les bases séculières de notre pays.

A cet instant, nous nous sommes trouvés nous-mêmes dans une position fort singulière. Certains pensaient que les États-Unis en déclin étaient sur le point de perdre leur position de superpuissance économique. Certains analystes assuraient que des pays comme la Chine, l'Inde ou l'Union européenne n'allaient pas tarder à éclipser les USA comme leader économique. Cela créa une inquiétude supplémentaire parmi la population. Dans des moments comme ceux-ci, quand bien des Américains s'inquiètent pour la sécurité de leur emploi ou leur capacité à payer les factures et boucler le mois, le temps est propice à l'ascension de démagogues. En Amérique, nous en sommes aujourd'hui richement pourvus. **Sarah Palin**, **Newt Gingrich** et **Glenn Beck** viennent à l'esprit. Ces individus arguent que le déclin de l'Amérique serait dû au refus de la Nation de revenir à Dieu.

Ajouter à cela un filet de protection sociale très



mince. Il n'en faut pas beaucoup pour qu'un citoyen sombre dans la précarité. Bien des Américains sont surendettés. Une perte d'emploi, une diminution de salaire peuvent être catastrophiques. Le Président **Barack Obama** a tenté de remédier à certains de ces aspects en créant au minimum un système rudimentaire de santé publique. Les citoyens américains l'ont remercié en envoyant une nuée de Républicains réactionnaires à la Chambre qui ont œuvré pour renverser ledit plan.

Facteur aggravant supplémentaire : ces dernières années, bien des dirigeants de la ***Droite Religieuse***, vieillissants, ont pris une semi-retraite. Certains sont mêmes morts. Le Révérend Jerry Falwell, le fondateur de la *Moral Majority*, est décédé en 2007, laissant son empire aux mains de ses deux fils. **Pat Robertson**, un célèbre télévangéliste qui a déclaré nombre d'horreurs au fil des ans, a dépassé les 80 ans et est, de fait, moins actif. **Donald Wildmon**, qui fonda un groupe pour retirer des programmes télévisés ou cinématographiques tout contenu licen-

cieux, est très malade et a transmis le flambeau à son fils. **James Dobson**, un prédicateur radio fort connu, est lui aussi en semi-retraite.

Comme ces leaders de la *Droite Religieuse* s'étiolaient, des politiciens en place ou ex-politiciens prirent leur place. Sarah Palin est une figure populaire dans la *Religious Right*, comme **Mike Huckabee**, ancien gouverneur de l'État d'Arkansas. Il y a également un sénateur, **Jim DeMint**, de Caroline du Sud, qui est très populaire au sein de cette *Droite Religieuse*.

Du Religious Right au Tea Party

Alors que ce mouvement devenait de plus en plus ouvertement politique, un fait intéressant s'est produit : des thèmes que la *Droite Religieuse* jugeait plutôt secondaires devinrent plus populaires. Traditionnellement, la *Religious Right* centrait son discours sur ce qu'on peut appeler les questions de morale : droits des homosexuels, légalisation de l'avortement, pornographie, rôle des religions dans la vie publique, etc.

Mais ensuite, ces groupes ont abordé des questions comme les impôts, les dépenses fédérales, les programmes de services sociaux, le déficit etc. La conséquence fut l'ascension d'un mouvement dont vous avez certainement entendu parler, dénommé « *Tea Party* ». Ce n'est pas un parti politique, au sens formel, mais ses partisans ont des buts précis. Ils veulent une réduction de l'impôt, du rôle de l'État et, plus généralement, ils s'opposent aux programmes publics destinés aux plus démunis.

Le *Tea Party* a manœuvré pour engranger un important capital politique en peu de temps. La *Droite Religieuse* le constate, verte de jalousie. Désormais, elle souhaite fusionner ses thèmes avec la campagne *Tea Party* et ainsi créer un vaste mouvement politique réactionnaire qui préviendrait ce qu'ils considèrent être l'avancée du socialisme aux États-Unis. Si la *Droite Religieuse* se fraye ce chemin, une partie de l'ordre sera moral par nature. L'argument a déjà été avancé que l'Amérique ne retrouvera pas la toute puissance économique sans que la Nation n'embrace le fondamentalisme chrétien. À la lumière de cela, le *Religious Right* garde un œil sur plusieurs dossiers. Elle entend changer notre Nation de la manière suivante :

Les écoles publiques : 90 % des élèves américains fréquentent les écoles publiques payées par l'impôt. La loi interdit que prières obligatoires ou exercice du culte aient place dans ces établissements, bien que la religion puisse y être enseignée comme sujet académique. La *Droite Religieuse* voudrait changer cela en insérant la religion dans ces écoles, en retirant l'étude de l'évolution dans les cours de sciences, en mettant fin à l'éducation sexuelle (*déjà très rudimentaire dans bien des régions du pays*) et en transformant les écoles en centres d'endoctrinement préparant à une mentalité simplissime : « *Dieu et l'Amérique* ».

Les droits des homosexuels : nous avons assisté à une constante dans les droits des homosexuels dans les trente dernières années. La plupart des américains estiment désormais que les gays devraient ouvertement être autorisés à servir dans l'armée. Ils

approuvent le droit des couples de même sexe d'adopter des enfants et sont opposés à ce que les employeurs puissent licencier un employé pour le motif d'être gay. Plusieurs États ont même légalisé le mariage gay. La *Droite Religieuse* veut liquider tout cela et contraindre les gays à retourner « au placard ».

Avortement et contraception : l'avortement est légal aux États-Unis depuis 1973, lorsque la **Cour Suprême** a cassé les lois d'États interdisant cette pratique. La *Droite Religieuse* veut abroger cet arrêt et, encore une fois, criminaliser l'avortement. Avec ce plan, toute femme cherchant à avorter, tout médecin qui l'y autorise - pour quelque raison que ce soit - pourrait être passible de prison. Quelques-uns des groupes les plus extrémistes appellent même à bannir toute forme artificielle de contraception ainsi que la recherche sur les cellules souches et certains traitements pour la fertilité. Dans cette campagne, la *Religious Right* a de puissants alliés dans l'aile ultra-orthodoxe de l'**Église Catholique Romaine**.

Impôts et financement : aux États-Unis, nous n'accordons pas d'aide fiscale aux congrégations et à leurs écoles. Les groupes religieux doivent lever leurs propres fonds pour financer leurs activités. La seule manière pour des organisations confessionnelles d'obtenir un financement public est de promouvoir des programmes non religieux, ouverts à tous. Certains, au sein de la *Droite Religieuse*, veulent changer cela et favoriser le financement public des écoles confessionnelles et d'autres activités religieuses. Mais ils réclament ce financement uniquement pour les organisations qu'ils jugent chré-

tiennes. Si un tel soutien était étendu à un groupe musulman, bien évidemment, ils le combattraient féroce­ment.

Sécurité Sociale : certaines organisations reli­gieuses estiment que la pauvreté est un problème moral. De ce fait, ils cherchent à annuler les pro­grammes gouvernementaux d'aide aux démunis. Les pauvres seraient alors contraints de passer par les congrégations pour recevoir la charité. Qu'ont-ils à faire de ce problème ? Certaines études ont ré­cemment mis en lumière que les pays à forte protec­tion sociale devenaient de plus en plus séculiers (c'est le cas de bien des pays d'Europe occidentale et septentrionale). La *Droite Religieuse* cherche à con­tre­car­rer la laïcité - qu'elle juge très dangereuse - en maintenant, autant que faire se peut, la dépendance envers les Églises.

Symboles : La *Droite Religieuse* recherche, jusque dans le symbole, l'union de l'Église et de l'État. Elle veut que les *Dix Commandements*, qu'elle con­sidère comme la source de toute loi, soient apposés dans les tribunaux, écoles et édifices gouvernemen­taux. Elle œuvre à ce que la croix, symbole préémi­nent du Christianisme, soit érigée dans les lieux pu­blics dans le but de créer l'impression, nonobstant la Constitution américaine, que le Christianisme est *de facto* la religion de l'Amérique et que ceux qui refu­sent cela acceptent d'être des citoyens de seconde classe.

Certains, en regardant la situation des États-Unis peuvent se sentir découragés. C'est parfois mon cas, quand j'observe notre situation politique. Il y a deux

ans, notre nation a radicalement tourné le dos à la politique de **George W. Bush**, qui, peut-être, avait la pire conception de la Séparation des Églises et de l'État de tous les Présidents du XX^e siècle.

L'élection de **Barack Obama** était supposée apporter le changement, et dans une certaine limite ce fut le cas. Mais la riposte à Obama fut bien plus forte que prévue. Des histoires sordides ont circulé, il fut dit, par exemple, que le Président était secrètement musulman, voire athée, (*alors qu'il est de notoriété publique qu'il appartient à une paroisse chrétienne*).

Obama prit ses fonctions en pleine crise économique. Bien des gens pensent que sa politique a permis d'éviter le pire, et que, sans elle, les États-Unis auraient plongé dans une nouvelle *Grande Dépression* entraînant peut-être avec eux le reste du monde. Cela étant, Obama n'a pas agi assez vite pour le peuple américain. En particulier, notre taux de chômage reste élevé. Des gens perdent leur logement, leur maison, voient leurs économies s'envoler du fait des malveillances de **Wall Street**, etc. Obama n'a pu régler ces questions assez vite et a, de fait, été sanctionné. Il gagnera certainement le droit à un second mandat en 2012, mais il ne sera pas assuré d'une large majorité à la Chambre des Représentants et au Sénat. Cela rendra toute réforme très difficile, voire impossible. Et comme les forces qui agissent contre Obama croissent, elles continueront d'imprimer un cours moral répressif aux questions en cours : intolérance, homophobie, opposition aux droits des femmes, aux services publics et à la laïcité institutionnelle, etc.

Le mur de séparation tiendra...

Cela étant, en dépit d'un scénario qui semble bien lugubre, je reste optimiste sur le long terme. J'estime que nous vivons en ce moment aux États-Unis un hoquet de l'histoire. Cela peut être inquiétant, c'est sûr, mais nous y survivrons. Mon vœu le plus cher est que nous en sortions meilleurs et plus forts. Et si la tendance actuelle perdure, la *Droite Religieuse* va commencer à perdre de sa puissance et le jour viendra – j'espère bien le voir – où elle ne sera plus une force politique d'envergure. Et ce si jour ne vient pas de mon vivant, je suis raisonnablement confiant dans le fait que mes enfants le verront.

Pourquoi est-ce mon sentiment ? Voici plusieurs raisons :

1. Les jeunes Américains sont moins intéressés par les combats moraux. Chaque scrutin prouve que la nouvelle génération est plus tolérante sur des questions comme la liberté religieuse et les droits des homosexuels. La culture des médias aux États-Unis a pendant longtemps été tolérante envers les gays, et c'est la culture dans laquelle la jeune génération a grandi. Cette génération a des amis gays, elle est en faveur des droits des homosexuels, pour le mariage homosexuel, et n'adhère pas aux arguments de la *Droite Religieuse*. Celle-ci, dans son ensemble, vieillit. Ses membres ont globalement l'âge de la retraite ou plus. Quand ils décèderont, ils seront remplacés par une nouvelle génération plus tolérante, et la *Droite Religieuse* déclinera.

2. L'Amérique devient moins rigidement religieuse. Ce que je veux dire par là c'est que de plus en plus



d'Américains trouvent leur croyance en dehors des structures religieuses organisées. Bien que ces personnes soient intéressées par la spiritualité, elles le sont moins par le dogme. L'Amérique sera probablement toujours une nation religieuse - certainement plus que l'Europe, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou d'autres. Mais de plus en plus d'Américains se tournent vers une foi moins liée aux vieilles Églises. Ils rejettent le dogme rigide. Certains appellent cela une spiritualité « à la carte ». Nous avons déjà vu cela dans l'Église Catholique Romaine. Beaucoup d'Américains appartiennent à une Église et assistent toujours à ses services, mais très peu suivent toutes ses règles. Sur le contrôle des naissances, par exemple, seulement 4% des catholiques américains déclarent suivre les enseignements de l'Église concernant l'interdiction d'utiliser des contraceptifs. Si cette tendance se confirme, les vieilles Églises perdront encore plus de

leur puissance.

3. Les laïques sont de plus en plus nombreux. Les États-Unis n'ont jamais eu un aussi grand nombre de non-croyants. On l'estime à environ 5 à 8 % selon les sondages. Leur nombre augmente lentement, mais ils s'expriment davantage. Si ces chiffres continuent d'augmenter - ce dont je suis persuadé -, les vieux préjugés tomberont. Nous le constatons déjà. Il y a trente ans, très peu d'Américains étaient disposés à déclarer publiquement qu'ils voteraient pour un athée à des postes de l'administration publique. Maintenant, environ la moitié le dit. Évidemment, nous avons encore du travail à effectuer dans ce secteur, mais si les non-croyants continuent à s'exprimer et expliquer ce qu'est l'éthique laïque, les Américains en apprendront plus au sujet de cette alternative à la religion traditionnelle, et certains y adhéreront.

4. Aux États-Unis, quand les droits sont acquis, on ne revient généralement pas en arrière. Bien sûr, nous avons eu des défis à relever. Pendant de nombreuses années, les Noirs ont été traités comme des citoyens de seconde zone, et on a refusé aux femmes l'accès à certains métiers. Les homosexuels ont été attaqués. Une fois que nous avons commencé à changer cela, les forces qui se sont levées dans l'opposition ont été repoussées. Nous ne tolérerions tout simplement aucun retour en arrière. Si on en croit ces exemples, je pense que nos droits à la liberté religieuse suivront le même chemin. Certes, nous nous égarens parfois, mais nous finissons toujours par retrouver notre chemin.

J'ai étudié professionnellement pendant vingt-trois

ans la *Droite Religieuse*. J'assiste souvent à des réunions de ces organisations, et j'ai participé à des débats avec certains de leurs dirigeants, en public et dans les médias. Je ne fais pas l'erreur de supposer que les mouvements théocratiques sont trop extrêmes pour gagner de l'importance aux États-Unis. En revanche, je comprends leur capacité à cacher leur extrémisme dans une recherche insouciant du pouvoir. Je comprends également comment ces organismes sont devenus spécialistes de l'exploitation des craintes et des incertitudes qui infestent notre pays actuellement. N'importe quel étudiant en Histoire sait que pendant les périodes d'incertitude économique, les démagogues deviennent plus puissants.

Pendant la Grande Dépression, par exemple, le père **Charles Coughlin**, un prêtre catholique, a convaincu un auditoire national avec ses émissions de radio antisémites et incendiaires en attaquant le Président **Franklin D. Roosevelt**. Pourtant, n'importe quel étudiant en Histoire sait également que les démagogues vont presque toujours trop loin. Leur faiblesse vient du fait qu'ils font appel aux sentiments les plus vils, et non aux meilleurs. Leurs arguments sont basés sur la crainte, la haine et la division. Ils peuvent faire illusion pendant un certain temps, mais, tôt ou tard, ils s'effondrent, comme s'est effondré le père Coughlin.

Pourquoi est-ce ainsi ? Simplement parce que, pour bien des gens, vivre avec le cœur plein de haine n'a aucune importance. Mais pour les personnes dotées de raison, ce n'est pas concevable et l'esprit humain se révolte contre de telles idées. Nous, Américains,

nous souvenons également de ce que nos **Pères Fondateurs** ont fait pour nous. Ils nous ont légué la vraie liberté religieuse. Cette liberté repose sur le mur de la Séparation entre les Églises et État. Si vous détruisez le Mur, qu'arrive-t-il à la liberté ? Elle ne peut se maintenir ; elle s'effondre.

Pendant que nous traversons une période difficile aux États-Unis , bon nombre d'entre nous trouvent du réconfort dans les mots de nos Pères Fondateurs. Nous nous rappellerons particulièrement de **Thomas Jefferson** - un homme qui occupe une place à part dans l'histoire de votre pays comme dans la mienne.

Quand Jefferson s'est présenté à la présidence en 1800, la *Droite Religieuse* de l'époque - un groupe religieux dans les États de Nouvelle Angleterre - l'a attaqué. Ils ont répandu mensonges et calomnies, expliquant à leurs ouailles que Jefferson était un infidèle bien connu qui, s'il était élu, ferait rassembler toutes les bibles et les ferait brûler. Selon eux, il avait été exposé en France à de dangereuses idées.

Peu avant l'élection, **Jefferson** écrit à un ami au sujet de ce clergé, en ces termes : « *Ils pensent que toute forme de pouvoir qui pourrait m'être confiée serait contradictoire à leurs arrangements. Et ils ont raison ; car j'ai juré sur l'autel de Dieu une hostilité éternelle envers toute forme de tyrannie sur l'esprit des hommes. Mais c'est tout ce qu'ils doivent craindre de moi : et c'est bien suffisant, selon eux.* »

Nous, Américains, qui respectons nos Pères fondateurs et leur sagesse, continuerons à trouver du réconfort dans ces mots. Nous aussi vouerons une

hostilité éternelle envers toute forme de tyrannie sur l'esprit des hommes. Nous nous opposerons à tous ceux qui pourraient détruire la vision de nos Pères Fondateurs.

Voilà où réside mon espoir et mes convictions à la fin de la journée, et c'est bien assez.

Robert Boston, rédacteur en chef adjoint de la revue laïque américaine "*Church & State*", publiée depuis 1948, a présenté cette communication lors du colloque international "*Place et rôle des religions actuellement*" organisé par l'IRELPA, au lycée Henri IV à Paris, le 12 décembre 2010.

(traduction : Marie Chalier, intertitres de l'*Idée Libre*)



« Vous feriez mieux de rester de votre côté du mur ! »



L'attaque de Trump contre le mur entre les Églises et l'État

par Robert Boston

En 2002, j'ai pris la parole ici-même, à Paris, lors de la présidence de **Georges W. Bush**. A l'époque, je pensais qu'en ce qui concerne la Séparation des Églises et de l'État, les choses ne pouvaient pas devenir pires aux USA, les politiques de Bush étant si mauvaises. J'avais tort. La situation est aujourd'hui bien pire. Pour quelque raison que ce soit, mes concitoyens aux États-Unis ont cru bon d'élire comme Président un homme grossier, égotiste, arrogant, incurieux et intellectuellement attardé, sans expérience politique ; un homme dont la principale prétention à la célébrité a été de vendre son nom, accolé à une variété de médiocres produits, et d'apparaître dans des programmes de télévision où il braillait sur des gens et les rabaissait. Il prétend être un vrai promoteur immobilier, mais la plupart de ses projets ont capoté ou ont survécu seulement parce qu'il était cautionné par d'autres et qu'il refusa de payer ses traites.

Cet homme, qui est en fait un délinquant sexuel avoué, a rarement dit un mot sur Dieu ou la religion avant de décider de se présenter à la Présidence. Pendant qu'il postulait, il a clairement démontré qu'il était illettré, lorsqu'il fut question de la *Bible*. Ceci n'est pas surprenant ; du reste, il apparaît qu'il est fonctionnellement illettré. Cependant, il a obtenu

un grand soutien de la part de conservateurs chrétiens extrémistes en Amérique, ce qui aida à le propulser vers la victoire.

Je demanderais pardon pour **Donald Trump**, si je pensais qu'il puisse faire quelque chose de bon. Je demanderais pardon pour le fait qu'il a offensé des leaders mondiaux et qu'il a fait perdre le rôle de leader des États-Unis sur la scène mondiale. Je demanderais pardon pour le fait qu'il a tourné le dos à nos alliés de longue date et embrassé la cause de dictateurs. Inutile de dire qu'il y a des millions d'Américains - et je suis l'un d'entre eux - qui se réveillent chaque matin gênés pour notre Nation, honteux de notre Président, effrayés par le futur, mais - et ceci est important - déterminés à lui résister. Oui, il y a beaucoup de raisons de s'excuser et de nombreuses raisons d'être honteux. Mais, souvenez-vous, des millions de mes concitoyens n'ont pas voté pour cet homme. En fait, il a perdu le vote populaire par presque trois millions de voix. Il doit la présidence seulement grâce à l'étrange bizarrerie de la vie politique américaine appelée le *Collège Électoral*. Des millions d'entre nous se mobilisent contre Trump. Des millions ne mâchent pas leurs mots. Des millions espèrent le voir partir en 2020. Mais jusque-là, cela me peine de dire qu'il peut - et va - faire beaucoup de dégâts. Nombre de ces dégâts affectent mon domaine d'expertise, la Séparation de l'Église et de l'État. Maintenant, je ne veux pas me vanter, mais je pense réellement que nous, aux États-Unis, avons été les pionniers de ce principe d'une division formelle entre religion et gouvernement. Et je pense que nous méritons quelque crédit pour cela.

Pour être clair, il y a beaucoup à admirer dans les sociétés européennes. Vous donnez beaucoup plus à vos travailleurs que nous le faisons en Amérique, et vous êtes suffisamment intelligents pour réaliser que la sécurité sociale médicale est un droit humain fondamental, pas juste une chose que seul le riche serait capable de se permettre. Beaucoup de nations européennes procurent un soutien à leurs aînés et s'assurent que les jeunes mamans obtiennent un temps libre dans leur travail. Un filet de sécurité protège les gens des aléas économiques. Ainsi, oui, il y a beaucoup à admirer de ces côtés-là, et moi, comme nombre d'Américains, je regarde beaucoup de ce que vous avez fait avec envie.

L'extrême-droite dans mon pays aime à railler le "*Socialisme Européen*". Mais je dirais ceci sur cette vision : c'est le socialisme qui, au moins, essaie d'aplanir le terrain de jeu et procure de l'aide à ceux qui sont dans le besoin. Aux États-Unis, nous avons aussi du socialisme - exprimé principalement par nos textes de lois byzantins - mais il tend à aider principalement les riches. La création d'un filet de sécurité sociale sûr est admirable, mais pardonnez-moi de dire que vous n'avez pas tout-à-fait bien compris les relations Église-État. C'est compréhensible étant donné l'âge de vos pays et les expériences historiques qui les ont forgées. Nous savons maintenant que les Églises institutionnalisées et l'imposition obligatoire pour la religion ne sont pas le chemin à suivre.

Très peu, au XIV^e siècle, étaient capables de comprendre cela, et les rares qui l'étaient étaient soumis à des punitions draconiennes s'ils osaient dire ou

écrire quoi que ce soit sur le sujet. Ils devaient se contenter d'écouter la magnifique musique de **Ma-chaut**, en tenant leur langue sur les relations Église-État, ou autre.

Ainsi les États-Unis, à l'époque où ils commençaient juste, fournirent une meilleure voie. Des hommes comme **Roger Williams, Thomas Jefferson, James Madison, John Leland** et autres argumentèrent pour couper le lien officiel entre religion et gouvernement. Ils le firent non pour nuire à la religion, mais pour la protéger. C'était une expérimentation et cela fonctionna. Notre vivante, multi-religieuse, multi-philosophique société en Amérique est un témoignage de cela.

C'est pourquoi je suis si inquiet de ce qui arrive dans mon pays maintenant. Nous faisons face à une série de menaces fondamentales sur ce que **Jefferson** appelait « *le Mur de séparation entre les Églises et l'État* », des projets qui, s'ils sont promulgués, vont modifier la façon dont Églises et État interagissent en Amérique, les rapprochant de façon plus étroite dans une étreinte qui étouffera les droits individuels.

Laissez-moi discuter de quelques menaces spécifiques auxquelles nous faisons face :

- ***Le rôle des Églises en politique*** : en Amérique, les leaders religieux, exactement comme tous les citoyens, ont le droit de s'exprimer sur les questions politiques. Mais nous avons une loi qui stipule que les Églises et autres groupes qui sont dispensés de payer des impôts ne peuvent œuvrer à élire ou battre des candidats aux fonctions

publiques. Cette disposition n'est pas issue de notre Constitution, c'est une loi – et **Trump** veut l'éliminer. Se débarrasser de cette loi transformerait nos Églises en entités politiques – alors que les sondages démontrent que la majorité des américains s'y opposent. De plus, l'argent dirige toutes les politiques en Amérique et éliminer cette loi rajouterait encore à ce problème. Des gens pourraient donner des millions à une Église, une entité non imposée, et l'Église pourrait, en retour, donner cet argent à un candidat.

- *Financement par l'impôt d'institutions religieuses* : une des raisons pour lesquelles nous avons la Séparation des Églises et de l'État en Amérique est qu'il y a très longtemps, durant la colonisation européenne du continent américain, les gens étaient souvent forcés de payer des impôts pour supporter des Églises d'État auxquelles ils n'appartenaient pas – et cela les mettait en colère. Lorsque **Jefferson** et **Madison** désétablirent l'Église d'État en Virginie, ils s'assurèrent que la loi faisant cela garantissait aussi que personne ne serait obligé d'apporter un support financier à une Église contre sa volonté. Madison l'exprima bien en 1785 : « *Qui ne voit pas que la même autorité qui peut établir le christianisme, à l'exclusion de toute autre religion, peut avec la même facilité établir n'importe quelle secte de chrétiens, à l'exclusion de toutes les autres sectes ? Que la même autorité qui peut forcer un citoyen à contribuer de seulement trois pences de sa poche pour le support de n'importe quel établissement, peut le forcer à se conformer à tout autre établissement, quel que soit le cas ?* ».

Pourtant, de nos jours en Amérique, nous dérivons de la vision de Madison. Trump a proposé que nous dépensions des milliards de dollars pour soutenir des écoles religieuses – alors même que 90% des enfants des écoles américaines fréquentent des écoles publiques laïques. Dans d'autres contextes, l'argument invoqué est que le refus du gouvernement d'étendre l'aide à des groupes religieux est une forme de discrimination. Pendant plus de 200 ans, les lieux de culte en Amérique ont eu à se soutenir de leur propre chef – et ils ont prospéré. Ils ont levé des milliards de dollars de fonds privés. Ils ont réussi pleinement. Pourtant, on nous dit maintenant que nous devrions abandonner ce système éprouvé et aller vers un autre système où l'État supporterait la religion. C'est un non-sens, dangereux et complètement en contradiction avec notre histoire.

- ***L'attaque sur la vie privée sexuelle et l'accès au contrôle des naissances*** : Cela tient peut-être à nos origines puritaines, mais il y a toujours eu un trait de pruderie traversant la culture américaine. En 2015, notre **Cour suprême** a approuvé le mariage de même sexe. Cela aurait dû régler la question, mais les forces chrétiennes ultra-conservatrices s'y opposent toujours. Elles soutiennent que les entreprises devraient être en mesure de licencier les couples gays et même que les officiels du gouvernement devraient pouvoir leur refuser les services de base. Cette discrimination est justifiée au nom de la "*liberté religieuse*". En fait, beaucoup de gens en Amérique, religieux et non-religieux, pensent que c'est une grande perversion de la liberté religieuse que de

transformer ce noble principe en un instrument de division et de haine. Mais c'est, tristement, une vieille histoire en Amérique, et Trump a seulement rendu la situation pire en appelant à des éléments religieux d'extrême-droite. Au même moment, Trump a émis de nouvelles dispositions qui vont rendre plus difficile l'accès à un contrôle des naissances abordable. Souvenez-vous, en Amérique, la plupart des gens obtiennent leur assurance-santé par leur employeur. Sous les nouvelles règles de Trump, si votre patron ne veut pas de contrôle des naissances dans votre assurance-santé, parce qu'il a des objections religieuses ou morales, il n'a pas à le faire - en dépit du fait que le contrôle des naissances est un élément important d'un style de vie sain et qu'il est utilisé par la plupart des Américains à certains moments de leur vie.

- ***Gouvernement et promotion de la religion*** – principalement le christianisme : Trump, en dépit de sa vie personnelle amoralisée et de son évidente inculture biblique, s'est positionné lui-même comme un défenseur de la foi chrétienne. Pendant la campagne, il jura de protéger le christianisme et de le promouvoir. Ce que cela signifie pour la politique publique reste à voir - il y a de nombreuses polémiques en cours aux États-Unis sur le rôle propre que la religion devrait jouer dans la société – et elle pourrait en être affectée. Dans le champ gouvernemental, cela tend à se dérouler dans des batailles sur des choses telles que des croix chrétiennes installées sur des propriétés du gouvernement, l'utilisation de la *Bible* et du langage religieux pour justifier des lois et

l'imposition de la religion dans les programmes de nos écoles publiques. L'influence de Trump dans tous ces domaines sera vraisemblablement négative.

- ***Le rejet de la science*** : La plupart d'entre nous approuverait le fait qu'il y a des choses sur lesquelles la science peut nous renseigner sur le monde. Par un processus d'autocorrection, la science est gouvernée par des règles strictes – vérification par des pairs et expériences à l'aveugle doublées, pour en citer seulement deux – ce qui peut, si ces règles sont appliquées correctement, prévenir les dérives. Trump n'abuse pas de la science, parfois même il l'ignore. Ainsi, nous voyons son rejet de la science bien établie sur le changement de climat, pour ne citer qu'un seul exemple. Nous ne savons pas quelle est la position de Trump sur l'enseignement de l'Évolution dans les écoles publiques. Mon soupçon est qu'il n'a pas beaucoup réfléchi à la question, parce que c'est un sujet compliqué, et que Trump n'aime pas les sujets compliqués. Mais étant donné sa tendance à faire du pied aux chrétiens fondamentalistes d'extrême-droite, je ne vois aucune raison de croire qu'il va soutenir la science raisonnée dans quelque institution publique que ce soit.
- ***Le rôle des tribunaux*** : En Amérique, les tribunaux sont souvent la dernière ligne de défense dans la protection de nos droits. Lorsque des législateurs, au niveau de l'Etat ou au niveau fédéral, ont ignoré le clair langage de la Constitution, nous pouvons d'habitude aller devant les tribu-

naux porter recours. En tant que Président, une des responsabilités de Trump est de nommer des juges fédéraux pour occuper les postes vacants, et il est très occupé à nommer des hommes et des femmes qui partagent sa vision du monde. Il a déjà nommé un juge à la Cour Suprême, et il pourrait avoir l'opportunité d'en nommer d'autres, étant donné l'âge avancé de certains de ces juges.

J'ai décrit un sombre tableau et pour une raison : la situation aux USA est très mauvaise. Ceux d'entre vous qui regardent ceci se dérouler depuis d'autres pays sont à juste titre horrifiés. Imaginez comment ceux d'entre nous qui le vivent, le ressentent. En théorie, le système politique américain devrait procurer quelque soulagement. Il va y avoir en 2018 une élection qui devrait nous procurer l'opportunité d'émousser le pouvoir de Trump, mais il n'y a aucune garantie que cela se produira.

Des législateurs conservateurs dans de nombreux États ont tracé des limites politiques de telle façon que de nombreux sièges ne sont pas vraiment mis en concurrence. En même temps, ils ont travaillé sans relâche pour rendre plus difficile aux minorités de voter, parce qu'ils sont conscients que les membres des minorités ont tendance à voter contre l'extrême-droite. Mais dans plusieurs mois, je vois des lueurs d'espoir. Trump n'est pas un président populaire. Il n'est pas non plus intelligent. Il continue de faire des faux-pas. Finalement, il pourrait en faire un qui soit si grave que cela le contraindrait à se retirer de son poste. Aussi longtemps qu'il sera en poste, nous faisons face à une autre menace : lors-

que vous n'êtes pas très intelligent, vous avez tendance à laisser les autres penser pour vous. Qui pense à la place de Trump ?

Nous sommes tous conscients d'histoires d'empereurs romains pervers ou faibles qui se sont livrés à des turpitudes, pendant que quelqu'un d'autre tirait les leviers du pouvoir. D'habitude, cet individu est machiavélique, ambitieux et dangereux. Qui est le **Séjan** de Trump ? Son **Cléandre** ?

De telles pensées me tiennent éveillé la nuit, ainsi que la peur que, même si Trump est éliminé, nous aurons toujours affaire à la perspective de **Mike Pence** comme Président. A la différence de Trump qui feint sa piété, Pence est un vrai croyant et a quelque chose d'un religieux zélote. D'autre part, c'est un esprit sain, chose que je ne peux dire en toute confiance concernant notre Président actuel. C'est vraiment un dilemme.

Je conclurai en vous disant que l'organisation pour laquelle je travaille, *Americans United for the Separation of Church and State*, va continuer à se battre quoi qu'il arrive. Cette année, 2017, *Americans United* célèbre son 70^e anniversaire. Nous ne sommes pas des nouveaux venus dans cette bataille.

La barrière de protection que **Thomas Jefferson** appelait "*le Mur de séparation entre l'Église et l'Etat*" doit être défendu encore et encore à nouveau. Cette tâche n'est jamais achevée. C'est aussi un projet à long terme. Nous pouvons en réalité subir quelques revers sous ce Président profondément confus et mal inspiré, mais alors même que nous parlons, une nouvelle génération de défenseurs se lève.

Je suis aussi conscient que c'est, à bien des égards, une bataille intellectuelle. Et sur ce terrain, il n'y a pas de comparaison. La sagesse de **Jefferson** et **Madison** est éternelle. La sagesse de **Donald Trump** est non-existante. Des gens mal informés peuvent parfois arriver à faire tomber de puissantes idées en désuétude, mais elles ne peuvent jamais vraiment les effacer.

Je crois réellement que, sur le long terme, l'ignorance, la rage et la calomnie ne peuvent résister à la vérité. Mais elles peuvent nuire à la vérité. Les prochaines années dans mon pays vont être très difficiles, nous devons lutter pour maintenir la vérité face à ceux qui disent que ce que nous disons n'est pas la vérité et que la vérité est tout ce qu'ils disent.

Votre soutien à vous, nos alliés internationaux, sera absolument essentiel. Sentez-vous libres de tourner le dos à notre Président, mais s'il vous plaît, ne tournez pas le dos à notre nation. Beaucoup d'entre nous comptent sur vous pour nous aider à survivre.

Robert Boston est Directeur de la Communication des Américains Unis pour la Séparation de l'Église et de l'État - Washington DC.
www.au.org et boston@au.org

Americans United : 70 ans de combats pour la Séparation

par Robert Boston

Cette année, l'organisation laïque *Americans United for the Separation of Church & State* célèbre sept décennies de combats et de succès. Dans son numéro d'été de la revue "*Church & State*", notre ami **Rob Boston**, éditorialiste, en tire le bilan. Extraits :

En 1948, les habitants de Dixon, Nouveau-Mexique, avaient besoin d'aide. L'école publique dans ce coin rural un peu reculé était sous la coupe d'une congrégation, en l'occurrence un ordre de nonnes catholiques, qui exerçaient dans une ancienne école paroissiale recouverte de symboles religieux (...).

À des milliers de miles de là, à Washington D.C., une organisation, constituée un an auparavant pour défendre la Séparation des Églises et de l'État, cherchait un cas pour avancer sur cette cause. Elle apporta son soutien financier et juridique aux parents d'élèves de Dixon en allant jusqu'à la **Cour suprême** de l'État du Nouveau-Mexique.

Cette organisation, alors connue comme *Protestants and Other Americans United for Separation of Church and State*, venait juste d'aider à remporter un important succès juridique contre ce qui était dénommé « *les écoles captives* » (...). Ce fut sa

première victoire et certainement pas la dernière. (...) Les origines d'*Americans United* remontent à une décision de la **Cour suprême** en date du 10 février 1947 : l'arrêt *Everson v. Board of Education (1)*. Pour bien des observateurs, la décision *Everson* était curieuse. A une courte majorité, la Cour suprême abordait nettement la question de la Séparation des Églises et de l'État, mais semblait dans le même temps violer ce principe en étendant le financement public aux écoles confessionnelles. (...)

La fondation d'Americans United

Plus tard, en cette même année 1947, une coalition de notables religieux et de responsables scolaires se réunit à Chicago pour débattre des possibilités de répondre à cet arrêt. (...) Ils décidèrent de former une organisation nationale dans le but d'éduquer les citoyens américains sur l'importance de la Séparation et de défendre ce principe devant les Cours, législatures d'État et devant le Congrès. Ce fut *Americans United for Separation of Church and State*.

Les pères fondateurs d'AU était un vaste ensemble politiquement, philosophiquement et religieusement hétérogène : **Edwin McNeill Poteat**, Président de la *Colgate-Rochester Divinity School* (qui servit comme premier Président d'AU), **Louie D. Newton**, Président de la *Southern Baptist Convention*; **Joseph M. Dawson**, Secrétaire du *Baptist Joint Committee on Public Affairs*; **Elmer E. Rogers** du *Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien Accepté*; **John A. Mackay**,

Président du *Princeton Theological Seminary*; le Révérend **G. Bromley Oxnam**, un célèbre Evêque méthodiste; **Carl E. Lundquist** du *Conseil Luthérien*; **William A. Scarlett**, Evêque épiscopalien; **Charl Ormond Williams** de la *National Education Association*; **Frank H. Yost** des *Adventistes du Septième Jour* et le Révérend **Clyde W. Taylor**, Secrétaire de la *National Association of Evangelicals*.

Du fait de ces origines, le nom original incluait la mention de *Protestants*. Mais il était clair, dès le départ, que des américains de toutes confessions, des incroyants, partisans de la Séparation étaient appelés à la rejoindre. (Au milieu des années 1960, cette mention disparut et le changement de dénomination fut officiellement effectif en 1972).

Près de 20 ans après la réunion initiale, **C. Stanley Lowell**, longtemps rédacteur en chef de *Church & State*, observa dans son livre *Embattled Wall* : « Les fondateurs étaient une curieuse combinaison de libéraux et d'orthodoxes, de responsables religieux et fraternels. Une combinaison improbable, telle que beaucoup n'auraient guère souhaité se rencontrer en aucune circonstance. Mais pour défendre la Séparation des Églises et de l'État, ils ont fait route ensemble. »

(...) La première tâche des fondateurs d'AU fut de faire connaître le groupe dans une époque antérieure à Internet, et, très largement encore, à la télévision. Ils publièrent donc un document titré simplement "*un Manifeste*". Ce document listait

huit “*objectifs immédiats*”, au premier rang desquels une campagne pour l’École publique « *pour éclairer et mobiliser l’opinion publique en soutien à la liberté de culte comme principe majeur de la démocratie, incarné dans la Constitution par la Séparation des Églises et de l’État.* »

D’autres objectifs incluait l’opposition à des lois qui verseraient l’argent public issu de l’impôt à des institutions religieuses, incluant les écoles confessionnelles, le combat contre “*l’influence religieuse* sur le système scolaire public ou l’opposition à l’instauration de relations officielles entre les Etats-Unis et le Vatican, telles qu’elles avaient été proposées par le Président **Harry Truman**. (2) La formation de cette nouvelle organisation fit la «une» du *New York Times*, le 12 janvier 1948 : “*New Body Demands Church Separation.*”

70 ans de combats

En 1971, la Haute Cour rendit jugement dans un cas d’école *Lemon v. Kurtzman*. Dans cet arrêt, la Cour mis à bas toute une variété de programmes d’Etat conçus pour aider des écoles privées confessionnelles. La victoire remportée dans cet arrêt chapeauta une longue période de succès extraordinaires devant les tribunaux pour **AU** et ses alliés. (3)

Dans son livre de 1976, *The Wall of Separation: The Constitutional Politics of Church and State*, **Frank J. Sorauf**, professeur à l’University of Minnesota, analysait 67 décisions prises par les cours fédérales et concluait que *Americans Uni-*

ted, l'*ACLU* et le *Congrès Juif américain* étaient les trois organisations majeures en matière de Séparation dans la période 1951-1971. Malheureusement, ces victoires furent érodées par l'évolution plus conservatrice de la Cour suprême dans les années 1980 et au début des années 1990. (4) (...)

De Glenn L. Archer à Barry W. Lynn

En Juillet 1948, *Americans United* annonça que le Dr. **Glenn L. Archer**, doyen de la *Washburn University Law School* à Topeka, Kansas, remplirait les fonctions de Directeur exécutif. Charge qu'il assumera jusqu'à sa retraite en 1976. Sous sa direction, *AU* commença à recruter de nouveaux membres, à former des sections (la première dans l'Etat de Géorgie), à monter une équipe juridique, à engager des lobbyistes et atteindre les media. Quelques mois après l'entrée en fonctions de Glenn Archer, une publication nommée *Church and State Newsletter* fut produite en direction des adhérents. Ce premier numéro, six pages dactylographiées, ne contenait ni photos ni dessins. La publication prit rapidement un tour plus professionnel et fut renommée *Church & State* en Septembre 1952.

Une des premières tâches d'Archer fut d'aider *AU* à trouver un siège et à lever les fonds nécessaires pour ce faire. Elle fut couronnée de succès et bientôt *AU* emménagea dans un bâtiment sur Massachusetts Avenue dans le nord-ouest de Washington. *Americans United* y resta jusqu'en 1969, quand l'organisation acquit un immeuble à

Je suis aussi conscient que c'est, à bien des égards, une bataille intellectuelle. Et sur ce terrain, il n'y a pas de comparaison. La sagesse de **Jefferson** et **Madison** est éternelle. La sagesse de **Donald Trump** est non-existante. Des gens mal informés peuvent parfois arriver à faire tomber de puissantes idées en désuétude, mais elles ne peuvent jamais vraiment les effacer.

Je crois réellement que, sur le long terme, l'ignorance, la rage et la calomnie ne peuvent résister à la vérité. Mais elles peuvent nuire à la vérité. Les prochaines années dans mon pays vont être très difficiles, nous devons lutter pour maintenir la vérité face à ceux qui disent que ce que nous disons n'est pas la vérité et que la vérité est tout ce qu'ils disent.

Votre soutien à vous, nos alliés internationaux, sera absolument essentiel. Sentez-vous libres de tourner le dos à notre Président, mais s'il vous plaît, ne tournez pas le dos à notre nation. Beaucoup d'entre nous comptent sur vous pour nous aider à survivre.

Robert Boston est Directeur de la Communication des Américains Unis pour la Séparation de l'Église et de l'État - Washington DC.
www.au.org et boston@au.org

Le 23 septembre 2017, lors du banquet fraternel du 7^e Congrès International de l'AILP à Paris, le *prix international Thomas Jefferson - Benito Juarez - Ferdinand Buisson* a été décerné à **Barry W. Lynn** pour ses 25 années passées à défendre le « *Mur de Séparation* » à la tête d'*Americans United* et remis à notre ami **Rob Boston**, rédacteur en chef adjoint de *Church & State*, et membre du Conseil International de l'AILP.



International Association of Free Thought
Asociación Internacional del Libre Pensamiento
Association Internationale de Libre Pensée

**Prix de la Séparation
des Églises et de l'État**
Thomas Jefferson, Benito Juárez, Ferdinand Buisson

Décerné, le 23 septembre 2017 à Paris (France),

à

M. Barry LYNN



Table des matières

Introduction par Christian Eyschen	5
Premier Amendement aux États-Unis et Loi de 1905 en France par Christian Eyschen	9
1802 : Lettre du Président Thomas Jefferson sur les relations entre les religions et l'État	23
Ce que la Cour Suprême a statué sur la religion dans les écoles publiques et pourquoi par Robert Boston	25
Le rôle des mouvements théocratiques aux États-Unis par Robert Boston	33
L'attaque de Trump contre le Mur entre les Églises et l'État par Robert Boston	53
Americans United : 70 ans de combats pour la Séparation par Robert Boston	64

ISBN : 978-2-9557133-8-9

Dépôt légal : mars 2018

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L122-5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que "les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite (art. L122-4). Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, notamment par téléchargement ou sortie imprimante, constituera donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'Éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC 3, rue d'Hautefeuille - 75006 Paris).

Ce sixième numéro d'*Arguments* porte sur la Séparation des Églises et de l'État aux USA. C'est un sujet souvent mal perçu dans notre pays et la légende veut que les USA ne soient pas un pays « laïque », le Président jurant sur la Bible lors de son investiture, les témoins dans les procès également, etc. L'avènement, depuis la première Guerre du Golfe, de l'Axe du Bien investi d'une « mission divine » contre l'Axe du Mal renforce cette légende des « racines chrétiennes de l'Occident », dont Donald Trump est désormais la grotesque caricature.

Pourtant, s'il existe bien une différence, en la matière, entre la France et les USA, ce n'est pas dans la question de la laïcité des institutions, mais dans le degré de sécularisation des sociétés, ce qui n'est pas sans rapport, mais ne se confond pas pour autant. Chaque peuple, chaque nation emprunte sa propre voie, mais les combats des uns nourrissent les combats des autres. L'une des conséquences de la mondialisation est que les choses ont tendance à s'uniformiser. De là découle la responsabilité historique de l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP), qui a fait des pas conséquents depuis sa fondation à Oslo, en 2011.

Informier, éclairer pour comprendre et renforcer les arguments des libres penseurs et, plus largement, des militants laïques, telle est la vocation de ces *Arguments*.



Les Éditions de la Libre Pensée

